

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 16

Artikel: Le monsieur qui "sait tout"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205914>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE CHASSEUR DE NAPOLÉON

Le Musée d'antiquités de Lausanne possède, on le sait, des harnachements de chevaux, ainsi que des armes ayant appartenu à Napoléon I^{er}. Ces objets ont été donnés à l'Etat de Vaud par le Vaudois Noverraz, le fidèle chasseur de Napoléon. Il les avait rapportés de Sainte-Hélène pour les remettre au roi de Rome, à sa majorité; mais les événements ne devaient pas lui permettre d'accomplir cette mission. Le *Conteur* a parlé, il y a longtemps déjà, de Noverraz. Voici ce qu'écrivait de lui, en 1813, un chroniqueur du journal français l'*Etat* :

« Nous trouvant à Lausanne, on nous proposa de nous conduire chez Noverraz, l'ancien chasseur de Napoléon. Noverraz habitait alors, à quelque distance de Lausanne, une petite maison de campagne qu'il avait baptisée *La Viollette*, nom politico-cabalistique sous lequel le peuple vaudois désignait l'empereur, ou, comme il disait encore, le *Qui tu sais*. Noverraz, qui est Vaudois, s'était retiré là à son retour de Sainte-Hélène. Il y vivait avec une ancienne femme de chambre de la comtesse de Montholon, qu'il avait épousée. Nous trouvâmes un homme grand, de bonne tournure, et qui nous parut pousser jusqu'à la recherche la propreté helvétique. Laissons-le parler :

« J'entrai au service de l'empereur quelques années avant la première abdication. Ce fut à cette époque que le Mameluk le quitta; c'est moi qui le remplaçai, et, depuis, j'approchai tous les jours de sa personne. Je le suivis à l'île d'Elbe; je l'accompagnai jusqu'à Paris quand il la quitta; trois mois plus tard, j'étais auprès de lui à Waterloo; enfin je fus de la suite des douze personnes qu'il fut autorisé à emmener à Sainte-Hélène...

» Quand l'empereur s'alita, nous nous relevâmes, Marchand et moi, pour le veiller toutes les nuits; il aimait cette attention et nous répétait souvent combien il y était sensible. Il ne parlait pas, mais il aimait qu'on lui parlât. Il n'était point devenu aussi gros qu'on l'a dit; on l'a représenté en caricature, et non tel qu'il était; son teint seulement était fort altéré par la maladie, mais sa taille n'avait pas sensiblement changé. On a aussi singulièrement exagéré son irascibilité, sa violence; c'était un véritable père de famille pour ses alentours, et il nous disait souvent qu'il ne pourrait plus vivre si on nous arrachait à lui. Quand il était irrité contre quelqu'un, il le lui témoignait par une froideur silencieuse. Il n'aimait pas qu'on fût toujours de son avis. J'ai une excellente mémoire, il ne l'ignorait pas: s'élevait-il entre lui et ses maréchaux quelque discussion sur un fait dont j'avais eu connaissance, vite il m'appelait et me faisait raconter comment la chose s'était passée; il s'en rapportait presque toujours à moi, car il savait que je disais la vérité sans égard pour personne, pas même pour lui; je lui ai cent fois soutenu mordicus des choses qu'il niait, et nié ce qu'il affirmait. Loin de s'en irriter ou de s'en offenser, il me laissait voir que cette indépendance ne lui déplaisait pas.

» Je n'étais pas auprès de l'empereur au mo-

ment de sa mort; cette nuit-là, ce n'était pas mon tour de le veiller... »

Noverraz, poursuit le journaliste français, nous fit lire les passages du testament de l'empereur qui le concernaient. Napoléon lui légua 100,000 francs. Il nous montra ensuite divers objets qui lui avaient appartenu: deux pistolets dépareillés, portés par lui dans plusieurs batailles, des boucles de ses cheveux coupées à différentes époques, et de sa barbe rasée après sa mort. Il avait aussi en dépôt un fusil de chasse de l'empereur et les harnais de son cheval, deux objets qu'il était chargé de remettre à son fils à l'époque de sa majorité.

« Chacun de nous, reprit le chasseur, avait été chargé par l'empereur d'une semblable commission, afin sans doute de nous faire reconnaître par le roi de Rome. — « Vous lui parlerez de son père, nous disait-il quelquefois d'une voix émue. »

Ainsi qu'on l'apprit plus tard, le chroniqueur de l'*Etat* n'avait pas vu Noverraz, et son récit était fait de chic, comme on dit aujourd'hui. L'ancien chasseur y releva nombre d'inexactitudes et d'à peu près.

« On me fait dire, écrivit-il dans une lettre rendue publique, que je n'étais pas auprès de l'empereur au moment de sa mort, « parce que, cette nuit-là, ce n'était pas à mon tour de le veiller. » Or je proteste que cette assertion est contraire à la vérité, et que durant la longue agonie de l'empereur jusques à l'heure suprême où s'exhala son dernier soupir, je n'ai pas quitté son chevet. Je ferai remarquer d'ailleurs que l'empereur est mort à six heures moins quelques minutes du soir. Il s'agissait bien vraiment dans ces moments solennels de *tour de veille!*

» Pour donner une preuve nouvelle du peu de soin qu'a mis l'auteur de s'assurer de la vérité des faits qu'il lui a pris fantaisie de raconter, je dirai que je ne suis pas seulement dépositaire d'un fusil de chasse de l'empereur et des harnais de son cheval, mais bien de quatre fusils et de trois équipages de chevaux de selle, objets qu'il avait daigné me confier en dépôt pour être remis à son fils à sa majorité. Ce dépôt est mentionné dans son testament. J'ai de plus en ma possession un gobelet en argent aux armes de l'empire, lequel faisait partie des effets personnels de l'empereur. »

Sauf le gobelet, tous ces objets se trouvent au Musée de Lausanne, avec quelques autres reliques napoléoniennes, données également par Noverraz.

Un bon coup. — Un médecin, très fort au jeu de billard, jouait souvent avec un de ses confrères qui, en revanche, n'y brillait pas.

Passant un jour près d'un cimetière, le fort joueur y voit entrer deux convois. Il apprend que les défunts ont été soignés par son partenaire.

— Enfin, fait-il, pour une fois il aura carambolé!

Comble. — Le comble de la force musculaire: soulever des *objections*.

Les chiens.

Air du Dieu des bonnes gens.

J'ai parcouru des pays bien godiches
Qui n'ont peuplés que de chiens, mes amis;
Chiens épagneuls, chiens carlins, chiens caniches
Et chiens couchants, des gros et des petits.
Les chiens d'entr'eu qui mettent la discorde,
Sont des mâtins, des dogues hauts comme ça!

Allez-y donc, allez vous faire mordre
Par tous ces gros chiens-là. (bis)

Les petits chiens sont toujours à la chasse,
Même au travail: c'est pour nourrir les gros;
En apportant des perdrix, des bécasses,
Ils sont encor tremblants comm' des agneaux.
Mais les gros chiens, qui mettent la discorde,
Montrent les dents: les petits chiens s'en vont!

Allez-y donc, etc.

D'autres chiens noirs d'une moyenne espèce,
Mais qui sont plus à craindre que les gros,
Chez les petits savent avec adresse
Manger la viande et ne laisser qu'les os,
En leur disant, de crainte de discorde:
Un jour viendra qu'on vous récompens'ra.

Allez-y donc, etc.

Messieurs, l'auteur de cette chansonnette
Est un p'tit chien bien élevé, appris:
Il donn' la patte, il fait bien la courbette,
Contrefait l'mort, enfin fait c' qu'on lui dit;
S'il n'avait peur d'avoir du fil à r'tordre
Il vous dirait bien autre chos' que c'la;

Mais il a peur, il a peur d' se fair' mordre
Par tous ces gros chiens-là. (bis)

LE MONSIEUR QUI « SAIT TOUT »

Mon voisin, Ernest Mouton, tient à passer pour un homme parfaitement distingué, autant qu'il tient à sa réputation d'omniscient. Il n'a pas la faconde du commis-voyageur qui parle pour la galerie et s'efforce à éblouir les auditeurs; il ne péroré pas dans les cafés et ne confère pas dans les expositions ou les musées, attirant par son verbe sonore les timides visiteurs. Il ne cherche pas à s'entourer d'une cour admiratrice et dévouée, au contraire. Dans les salons qu'il fréquente, Ernest Mouton n'est pas causeur. Il opine du bonnet ou approuve du geste selon l'intensité de sa pensée. Ou bien c'est un sourire dubitatif, ou encore une moue dédaigneuse, ou même un petit signe de négation. Et ces menus gestes suffisent à « démontrer » le monsieur qui parle, pour peu qu'il soit timide et ont, dans le savoir du grand Ernest, une confiance quelconque. Et même, n'eût-il aucune créance dans l'érudition de ce « monsieur qui sait tout », que l'attitude des personnes présentes embrouillerait ses idées. Pensez donc! Monsieur Mouton désapprouve. Les petites madames échangent un coup d'œil, chuchotent, ricanent, se montrent l'une l'autre à l'attitude du dit M. Mouton... Or, cette attitude est celle d'un merveilleux ennui. Il s'est renversé dans son fauteuil, et les yeux mi-clos, il paraît suivre au plafond la marche d'une mouche somnolente.

Cependant son silence pourrait paraître singulier. M. Mouton ayant enfin la certitude que le « Monsieur qui parle » voudrait bien se taire, toussotte et prononce quelques mots. Le sujet lui importe peu. Il a des notions superficielles de toutes choses, notions puisées dans les journaux et les magazines, même dans les romans soi-disant historiques et les aventures à la Jules Verne. D'ailleurs, il ne part jamais à fond. Très habile en son parler, il s'arrête juste à la difficulté qui lui paraît insurmontable et coupe court à quelques lieux communs. Par exemple: « Il serait très facile de pousser ces considérations plus loin... », ou bien: « Quant au reste, vous le savez aussi bien que moi... », ou encore: « Je ne veux pas abuser de votre attention par une conférence... »

On sourit; on acquiesce. Chacun est persuadé, en effet, qu'il serait « facile de pousser... », chacun tient aussi à se donner l'air de « savoir aussi bien que... » — ce qui ne signifie pas grand' chose — et l'accord est parfait. Ces dames sont réjouies: « Est-il assez correct, ma chère? comme il aurait pu écraser M. Prune. Mais, non! Il a eu pitié! »

Et M^{me} Gruvot, qui n'est point délicate dans le choix de ses comparaisons, ajoute d'une voix de basse, qualifiée contralto par politesse: « C'est le gros chien qui épargne le roquet. »

Ernest Mouton épargne beaucoup. Ce système de « coupures finales » lui est très familier. Il le sert à toutes sauces et s'en trouve bien. C'est ainsi qu'il utilise certaines citations en langues étrangères, des phrases ou des vers classiques. Pour peu que ces fragments soient de quelque longueur, huit à dix mots, par exemple, Ernest Mouton, manquant d'assurance, use avec bonheur des *et cætera*, et c'est avec un geste exquis qu'il lance ses *et cætera* séduisants, l'air de dire: « Vous connaissez la fin; je n'insiste pas; à quoi bon faire montre d'érudition? »

Ernest Mouton est heureux. Il l'est, grâce à sa merveilleuse habileté; il a sondé la bêtise humaine et l'incommensurable crédulité de ses compatriotes. Il sait ce que produit l'apparence et ce que vaut la façade. En cette science, Ernest Mouton est passé maître; il procède avec un tact et une sûreté de main — au figuré — qu'enverrait un diplomate. Il ne se livre jamais. Lorsque, par hasard, la conversation l'amène sur un sujet de lui vraiment connu, il ne « s'emballe » pas, il ne confère pas plus qu'en cas d'ignorance. Il coupe court et sacrifie les développements qui lui paraissent superflus. Les auditeurs accoutumés à son genre n'ont lieu d'être surpris et Ernest Mouton grandit en leur estime.

Parfois, cependant, il fait fausse route; acculé par l'imprévu, il se trouve forcé de traiter un sujet dont il n'a pas même une teinture légère; il fait des phrases; il accumule les lieux communs; il se perd en incidents; il divague. Alors, si son adversaire le secoue un peu, Ernest Mouton rompt sur place avec une aisance adorable:

— Si vous considérez la chose de ce point de vue, certainement vous avez raison. Dans ce cas-là je me tais. Chacun son opinion!

Et il ajoute avec un sourire: « Nous ne saurions nous entendre. »

Alors, dans la société, c'est un gazouillis d'approbation. Chacun se félicite de ce dénouement et chacun s'assure qu'en effet M. Mouton ne pourrait juger un tel fait du même point de vue que M. Untel. Certainement, le point de vue de M. Mouton est le seul convenable. Et certainement, M. Mouton est un homme précieux.

Et, certainement aussi, M. Mouton est un homme heureux. Aux innocents les mains pleines.

LE PÈRE GRISE.

ON AVARO QU'A BON TIEU

Et portant, po avàro, crepin, pegnetta et crebllia-foumàre, ne cràio pas qu'èin ausse z'u on pllie destra que li. Lè dzein racontant que lè banquier de l'autro bet dau lé, pè Dzenèva, tondant mimameint lè z'ao; eh bin! vo djùro que clli que vo dio vouà aràì pu retondre aprì lè banquier de Dzenèva et que l'aràì retròvâ on galè recordon. D'ailleu on lâi desâi « Niffliâ-soutse », l'è tot vo dere. Quand l'è que foumàve, po ne pas que cein lâi cotâi trào tchè, l'atsetàve dein onna boutiqua on quart de bet de cigare à chiquâ, lè foumàve po coumeinci, quemet se l'avâi ètà on cigare, pu, quand lo tourdzon vegnâi tot petit, lo chiquàve; du cein, lo chètsive on bocon et aprì lo frèsàve dein sa pipa po lo foumâ; ramounàve adan bin son chètsemoqua, pregnâi lè cheindre et la sòutse po lè niellia, avouè lo rogame, ie graissive sè solâ.

Eh bin! clli crebllia-foumàre l'avâi tot parâi bon tieu.

On coup l'avâi à la dzornâ on ovrâi po lâi reteni on bocon son tâi et fère rerservi tote lè tiote. Restàve adi avouè l'ovràì, du six hàore dau matin à six hàore dau né po ftre su qu'on ne pouâisse pas lo robâ su l'ovràdzo et lâi baillive tràì franc per dzo et la nourreloura. Vaitcè que, quand l'è que l'ant z'u fè lo petit-goutâ à 4 hàore et que l'étant remontâ su lo tâi, l'ovràì, quemet a-te fè, ie ts'avau... clliâ... et sè frèse la tita per que bas. Quin affère! Ti possibillio ào bon Dieu!

Clli l'ovràì l'avâi onna fenna et quatre tot petit valottet. Et vaitcè que, lo dzo aprì l'einterrâ ie vignant lè cinq vè Niffliâ-soutse po couchi lâi dere de lau fère on petit-seco, du que l'ètàì ein travailleint por li que clli malheù l'ètàì arrevâ.

— Oi, pourâ fenna, vu fère oquie por vò; po coumeinci, vo compto pas lo petit-goutâ que voutron hommo l'a fè drâi dèvant de sè dèrotsi et pu ie vo paio *tota* sa dzornâ, quemet se l'avâi travaillè tant qu'âo nè, quand bin s'è dza fotu avau à quatre hàore de l'aprì-midzo.

Ah! la brava dzein que clli Niffliâ-soutse!

MARC A LOUIS.

Une raison. — Un président de tribunal exprimait à un avocat très couru son étonnement de le voir accepter souvent des clients peu dignes de son talent.

— Que voulez-vous, monsieur le président, répond l'avocat, du moment que vous-même avez bien voulu leur donner audience...

Rapport militaire. — Un brigadier du train, dans son rapport:

« Mon capitaine. A la porte de l'écurie n° 4 il n'y a pas de porte, et quand il pleut, il tombe de l'eau!

Rappoo aux poules.

Voici une lettre adressée à un de nos confrères:

« Monsieur le rédacteur,

» Le mois d'avri a commensé voi la déjà 15 jour et les poules ne sont pas enco enfermè dabitudo vous annoncé sa votre premiere feuille d'avri qui faut les enfermè pendant tout l'été et cet anée vous navé enco rien dit. Je pense que com me vous avé bien des ouvrages à préparé vous oubliè probablement la poule dont je viens vous rapeler cette petite à faire pou que vous l'oubliè pas samedi par que comme il faut beau fans à présent et que on a commensé à cemé les chou ses bougraisces de poule que j'aime bien can maime si elle ne sont pas enfermè ne se gènes rien pou veni tout renversé les caro et cest ce qui mait arrivè ce matin 6 poule avèque un coque ma tout rebouyer mon petit caros dont je suis forte en colaie et ce qui me fait vous écrire doncque si vous plai n'oubliè pas d'enfermè les poule avèque le coquè aussi.

» Mes bones sallutation. »

LA BRELOQUE FATALE

DANS ses mémoires, le général-baron Thiébauld fait cette curieuse révélation. Il s'agit de Napoléon I^{er} après Waterloo.

« Un secret douloureux à rappeler, dit-il, impossible à omettre et appartenant à la dernière période des Cent-Jours, trouve ici sa place. J'en dus la connaissance à mon entière et ancienne intimité avec Cadet-Gassicourt. Ce secret, je l'ai religieusement gardé, et si, aujourd'hui, je cesse de le considérer comme un secret, c'est que Napoléon et Gassicourt, les deux seuls hommes qui y avaient un intérêt personnel, n'existant plus depuis longtemps, il rentre tout à fait dans le domaine de l'histoire.

» Tous ceux qui ont connu Gassicourt savent qu'il joignait à une figure à la fois belle, gracieuse, une taille élevée, un ton et des manières parfaites; qu'il avait infiniment d'esprit et beaucoup de connaissances, enfin qu'il n'était pas moins remarquable par son amabilité, l'énergie de son caractère et l'élevation de ses sentiments. J'ai dit comment je le mariaï et les tristes causes qui le déterminèrent à se séparer de sa femme; mais, cette rupture ayant impliqué le sacrifice de trente mille livres de revenu, il résolut d'en retrouver l'équivalent dans le produit d'une pharmacie qu'il créa sous le nom de Cadet, nom pharmaceutique. Pour une pharmacie, le nom de Cadet était déjà une garantie de succès; les supériorités de Gassicourt firent le reste, et le résultat justifia ses espérances.

» L'empereur eut un pharmacien à attacher à sa personne; Gassicourt fut choisi. Il eut de suite un logement aux Tuileries et dans chacune des résidences de Napoléon; il fit avec le quartier impérial la campagne de Wagram, sur laquelle il publia une sorte de relation intitulée: *Voyage à Vienne*, et à la suite de laquelle il fut décoré et nommé chevalier de l'Empire, ce qui fit de lui le premier pharmacien revêtu d'un titre féodal; enfin, au retour de l'île d'Elbe, il se hâta de reprendre auprès de Napoléon son service, ajoutant de plus en plus aux preuves d'un dévouement sans bornes.

» Telle était sa position lorsque, dans les premiers jours de juin, il fut mandé dans le cabinet de Napoléon, et là, après quelques mots sur la gravité des circonstances, sur les chances de revers auquel on ne devait pas survivre, ou d'une captivité qu'on ne pouvait supporter, il reçut, mais sous l'injonction du secret le plus absolu, l'ordre de préparer lui-même une dose de poison infallible, de la rendre aussi peu volumineuse que possible et, pour qu'elle fût parfaitement cachée et constamment à portée de la main, de la loger dans une breloque ne pouvant être ouverte que par celui qui en saurait le moyen.

» Bouleversé par un tel ordre, Gassicourt supplia Napoléon de lui permettre quelques mots; ces mots furent articulés avec toutes les preuves, toutes les marques d'une émotion violente; ils furent écoutés avec bonté, mais restèrent sans effet. L'ordre fut maintenu et exécuté; peu avant son départ pour Waterloo, Gassicourt remit en mains propres la breloque contenant la formidable pilule.

» Or, dans la nuit du 21 au 22 juin, un nouvel ordre l'appelle en toute hâte à l'Élysée. Il accourt: Napoléon venait d'avaler le poison; mais, de nouvelles pensées ayant changé sa détermination, Napoléon demandait d'en changer l'action.

» Quoique terrifié, les cheveux lui dressant, une sueur froide l'ayant saisi, Gassicourt n'en fit pas moins tout ce qui restait au pouvoir des hommes; des vomissements aussitôt provoqués, obtenus et alimentés au moyen d'abondantes boissons, lui firent espérer que l'assimilation du poison avait pu être prévenue. Pourtant, en me racontant ces faits trois ans après que Napoléon